



# JUSQU'A QUAND ?

A ce jour nous connaissons un trop grand nombre de rappels des agents et ce depuis bien trop longtemps. Ces rappels sont dus au non remplacement anticipé des départs en retraite, au non remplacement des démissions, et à un grand nombre d'agents en arrêt maladie de longue date.

Il est difficile de faire face à ces multiples arrêts, mais n'est-il pas possible d'avoir des agents mis à disposition en renfort dès lors que cela devient urgent ?

Cela fait plus d'un an que les personnels vannetais colmatent les brèches d'un effectif restreint et fragile d'un établissement qui n'a été au complet que sur le papier depuis de longues années.

Les agents de la Maison d'arrêt de VANNES, ont tous joué le jeu en acceptant les multiples rappels au détriment de leur vie de famille et de leur santé mais aujourd'hui ils sont à bout.

## **FO JUSTICE DIT STOP !**

Il n'est plus tolérable, à notre époque, de travailler dans de telles conditions. Notre hiérarchie craint la situation RH sur la période estivale, nous la craignons encore plus d'ici la fin d'année. D'ici là, il y aura 7 départs en retraite et une disponibilité.

Les agents restants devront-ils effectuer les heures du personnel non remplacé pendant 1 an ???

Le personnel de la maison d'arrêt de vannes, n'a pas vocation à pallier à la mauvaise gestion RH de notre administration. Chaque agent présent doit effectuer ses heures et non celles des absents.

**FO JUSTICE** demande la mise à disposition rapide d'agents sur la maison d'arrêt de VANNES afin de pallier au manque d'agents et de permettre un travail dans des conditions sereines et en sécurité. Ces mises à disposition doivent s'inscrire dans la durée en attendant l'arrivée d'agents mutés.

**FO JUSTICE** demande à ce que des postes soient ouverts dès la prochaine CAP et en nombre significatif pour combler le déficit actuel et à venir.

Il est grand temps que l'administration pénitentiaire prenne ses responsabilités en matière de recrutement et de gestion RH sur ses établissements

**Le bureau local FO Justice le 14 Juin 2022**

